

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 15 janvier 2018, à 20 h au 854 rue St-Jean-Baptiste à Henryville, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Isabelle Deland, Léo Choquette, Jean-Sébastien Roy et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente : Mme Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière

Absente : Mme Valérie Lafond, conseillère

La mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20 h00

6249-01-2018
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 15 janvier 2018.

6250-01-2018
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Jean-Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

6251-01-2018
Adoption des
procès-verbaux du
4,18 et 20 décembre
2017

Il est proposé par Jean-Sébastien Roy appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des séances du 4, 18 et 20 décembre 2017.

6252-01-2018
Adoption des
comptes à payer
du mois de
décembre et
ratification des
comptes déjà payés

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Jean-Sébastien Roy et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois de décembre 2017 totalisant la somme de : 90 873.66\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de décembre 2017 au montant de: 93 723.56\$.

Pour un total de comptes à payer de: 184 597.22\$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Période de
questions

Plusieurs questions ont été posées.

6253-01-2018
Adhésion annuelle
ADMQ

Sur la proposition d'Isabelle Deland appuyé par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité défraie les coûts d'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec de Mme. Sylvie Larose Asselin, directrice générale/secrétaire-trésorière, comprenant la cotisation annuelle et l'assurance pour un montant 865.39\$ incluant les taxes applicables ainsi que Mme. Geneviève Lavoie, directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe, comprenant la cotisation annuelle et l'assurance pour un montant de 840.09\$ incluant les taxes applicables.

6254-01-2018
Adhésion annuelle
FQM

Sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville renouvelle sa contribution annuelle à la Fédération Québécoise des Municipalités au montant de 2055.60\$ taxes incluses.

6255-01-2018
Inscription
Congrès ADMQ

Attendu que le congrès annuel de l'ADMQ aura lieu du 13 au 15 juin prochain à Québec et que la directrice générale a manifesté son intérêt à participer au congrès et que le conseil municipal est en accord avec l'inscription de la dga pour 2018 exceptionnellement;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité que la municipalité autorise la directrice générale et la dga à participer audit congrès;

QUE les frais d'inscriptions au congrès, les frais de déplacements, stationnement, repas et réservation de chambre ou tout autre frais inhérent au congrès seront défrayés par la municipalité.

6256-01-2018
Paieement des
incompressibles et
des salaires

Attendu que la municipalité doit payer durant l'année des dépenses incompressibles;

Attendu que les salaires et les allocations de dépenses, si applicables, sont des dépenses incompressibles excluant les pompiers ayant une convention collective;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise le déboursé des dépenses incompressibles pour l'année 2018.

6257-01-2018
Embauche
journalier
patinoire 2018

Attendu que la municipalité désire embaucher des journaliers pour la surveillance de la patinoire;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité embauche des journaliers au taux horaire de 11.25\$ pour la surveillance de la patinoire.

6258-01-2018
Avis de motion

Avis de motion est donné par Patrick Wenning que le conseil municipal constate le dépôt et adopte le projet de règlement no. 184-2018, sans modification, dans le cadre du remplacement du Code d'éthique et de déontologie révisé des élus qui remplace et abroge le règlement 163-2016.

6259-01-2018
Coût de la
semaine de
relâche

Attendu que la municipalité désire maintenir l'offre de la semaine de relâche et du service de garde du 5 au 9 mars pour 2018 ;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité établisse les coûts reliés à cette semaine soit : 40.\$ pour la semaine pour les résidents d'Henryville et 60.\$ pour la semaine pour ceux de l'extérieur.

6260-01-2018
Entente tripartite
Drôle d'hiver

Dans le cadre de l'entente tripartite la municipalité bénéficie d'un montant de 800.\$ pour le volet « Drôle d'hiver » et a engagé un humoriste ;

En conséquence sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les déboursés à : Productions ChoseBine pour un montant total de : 1000.\$ plus les taxes applicables.

6261-01-2018
Demande de
remboursement
politique familiale

Attendu que trois familles ont fait des demandes de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale pour une naissance et des activités;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité de rembourser une famille pour un montant de 100\$, et deux autres familles pour des montants respectifs de : 70.\$ et 134.25\$.

Dépôt rapport du
directeur incendie

Le directeur du service des incendies émet un rapport verbal des activités et dépenses.

6262-01-2018
Renouvellement
entente
Henryville/St-
Sébastien service
incendie

Attendu que les municipalités d'Henryville et Saint-Sébastien ont signé une entente le 4 février 2015 pour le service incendie concernant les effectifs humains;

Attendu que l'entente se renouvelle pour la période du 4 février au 31 décembre 2018;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que ladite entente initiale soit reconduite avec les modifications suivantes aux salaires soit : 12,687.50\$ de base pour M. Alain Héту, directeur du service des incendies et 3,552.50\$ pour M. André Raymond, chef aux opérations et le taux horaire de 24.55\$ pour M. Alain Héту et 23.93\$ pour M. André Raymond.

- 6263-01-2018**
Affichage poste de capitaine-service incendie
- Attendu que le directeur du service des incendies a indiqué qu'il serait approprié de faire l'embauche d'un capitaine pour le service d'incendie;
- Attendu qu'un poste de capitaine sera affiché;
- En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur du service des incendies à afficher le poste de capitaine.
- 6264-01-2018**
Embauche d'un pompier
- Attendu que sur le directeur du service des incendies M. Alain Héту, recommande l'embauche de M. Jean-François Trudeau à titre de pompier volontaire;
- En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'embauche de M. Jean-François Trudeau.
- 6265-01-2018**
Démission de M. Patrick Lévesque
- Attendu que la municipalité a reçu une lettre de démission de M. Patrick Lévesque datée du 10 décembre 2017;
- En conséquence sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la démission de M. Patrick Lévesque à titre de pompier pour la municipalité d'Henryville.
- 6266-01-2018**
Ré-adoption du plan de mise en œuvre l'an 7
- Considérant que la municipalité a reçu du service des incendies le rapport annuel de l'an 7 du schéma de couverture de risque avec une modification;
- En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité constate le dépôt du rapport annuel de l'an 7 du schéma de couverture de risque avec la modification apportée.
- 6267-01-2018**
Protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé (PLIU)
- Considérant que le Conseil de la MRC du Haut-Richelieu a adopté la résolution 14925-17 spécifiant que le conseil procède, en collaboration avec les municipalités de la MRC, à la réalisation d'un Protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) aux fins d'intervention hors du réseau routier ;
- Considérant que le Conseil de la MRC du Haut-Richelieu a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier auprès du ministère de la Sécurité publique afin de réaliser ledit protocole.
- Considérant que ce protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé fait suite aux recommandations du ministère de la Sécurité publique ;
- Considérant que ce protocole répondra à l'action 41 du plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération dont les municipalités de la MRC du Haut-Richelieu se sont engagées à réaliser;
- En conséquence sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le préambule de la présente en fasse partie intégrante ;
- Que le Conseil de la municipalité d'Henryville adopte le Protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé (PLIU);
- Que des ententes inter-municipales en ce sens soient établies.
- Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal**
- Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

6268-01-2018
Nomination
membres du CCU

Attendu que la municipalité d'Henryville doit renommer les membres du comité consultatif d'urbanisme et ce pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que les personnes suivantes soient nommées membres du CCU soit :
Mme Christiane Veilleux, M Richard Dansereau, M Patrick Bergeron et M Alain Désilets à titre de résidents, Mme Valérie Lafond, M Michel Lord et Mme Isabelle Deland (substitut) à titre d'élus municipaux, Mme Danielle Charbonneau, mairesse agit d'office et M Jean-Pierre Héon, secrétaire pour le comité.

6269-01-2018
Entretien lignes
de vie

Attendu que la municipalité a fait l'acquisition d'une ligne de vie servant à l'usine d'épuration des eaux usées et qu'il y a lieu de faire un entretien régulier sur cet équipement ;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'entretien de la ligne de vie par SPI Santé Sécurité au coût de 312.00\$ plus les taxes applicables tel que décrit dans la soumission 10101548-00.

6270-01-2018
Remplacement
des disjoncteurs
des pompes USEP

Attendu qu'il y a lieu de faire le remplacement des disjoncteurs des pompes dans le puits sec à la PM2;

En conséquence sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité requiert les services de François Phénix & fils électricien pour lesdits travaux.

6271-01-2018
Autorisation de
dépenses

Attendu que la municipalité dans le cadre de « Drôles d'Hiver » veut acheter des friandises, fruits, jus et eau pour l'activité du 17 février afin d'en faire la revente;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise lesdites dépenses pour cet évènement.

Période de
questions

Plusieurs questions ont été posées.

6272-01-2018
Levée de la séance

Sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Danielle Charbonneau, mairesse

.....
Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».

